

INVENTAIRE PISCICOLE, EN 1960, DES LACS DE MONTAGNE DES BASSES ET HAUTES-PYRÉNÉES

Par P. CHIMITS,

Ingénieur des Eaux et Forêts.

Nous avons eu l'occasion de publier un inventaire piscicole des lacs de montagne des Hautes et Basses-Pyrénées à la date de 1952, ainsi que deux articles sur le peuplement de ces lacs de montagne.

Il nous semble opportun de faire le point, à la date de août 1960, de cet inventaire piscicole en tenant compte des repeuplements effectués depuis 1952.

A l'inventaire des lacs publié en 1952, nous devons retrancher le lac de Loustallat dans la vallée de la Neste, qui a disparu, absorbé par le grand lac de barrage de Capdelong, et ajouter 5 lacs-barrages nouveaux créés par E. D. F. et S. N. C. F. et qui ont d'ailleurs été alevinés.

Nous rappelons brièvement que la Truite commune était, il y a vingt-cinq ans encore, la seule espèce autochtone peuplant une partie de ces lacs, la plupart d'entre eux étant vierges. Le premier essai de repeuplement artificiel a été fait, en 1906, par M. Paul DESCOMBES, Président de l'Association Centrale pour l'Aménagement des montagnes, qui fit transporter 500 alevins de Truites arc-en-ciel dans le lac de Barroudé, dans la vallée de la Neste. Il n'en reste plus trace aujourd'hui. Nous ne trouvons ensuite aucune trace de repeuplement jusqu'en 1936. A cette époque, M. LARRIEU, alors Ingénieur principal des Eaux et Forêts à Oloron (dont nous étions l'adjoint), exécuta un important travail d'aménagement piscicole dans le Sud-Ouest consistant, notamment, en ce qui concerne les Hautes et Basses-Pyrénées, en la mise en service d'établissements de pisciculture (Lées-Athas, Cauterets, Argelès et Bagnères). Avec les alevins produits par ces établissements et par l'ancien établissement d'Oloron, M. LARRIEU entreprit un travail de peuplement et d'introduction de ces nouvelles espèces dans les lacs de montagne, ajoutant à la Truite commune : l'Omble chevalier, la Truite arc-en-ciel et le Saumon de fontaine. Ce travail fut interrompu par la guerre de 1939. Nous pouvons constater aujourd'hui que, dans la plupart des lacs alevinés à cette époque, le peuplement introduit s'est fort bien maintenu, malgré une pêche parfois assez intense. L'Omble chevalier en particulier, s'est remarquablement acclimaté et reproduit, même dans les lacs de faible profondeur, alors que dans les lacs alpins, sa station d'origine, l'Omble

chevalier est considéré comme une espèce de grands fonds. Il donne souvent, dans ces lacs pyrénéens peu profonds, des populations naines (lac d'Oncet et lac d'Isabe). En revanche, dans les lacs profonds, on trouve des individus de belle taille (lac de Miguelou). Une particularité de la biologie de l'Ombre chevalier pyrénéen est également à signaler : alors que l'Ombre chevalier, dans les lacs alpins, ne quitte pas les grands fonds, l'Ombre dans les lacs pyrénéens, peut monter en surface et moucheronner. C'est ainsi qu'en juin 1958, au lac de Gréziolles, ayant aperçu des gobages nombreux, je montai ma canne à mouche et capturai 31 Ombres chevaliers et 3 Truites en moins de 3 heures.

A partir de 1950, nous avons été chargé du service de Restauration des Terrains en Montagne pour les Hautes et Basses-Pyrénées. La gestion de la pisciculture de Cauterets incombe à ce service. Elle était vide de poissons en 1950. Nous l'avons remise en état et créé des bassins pour stocker les géniteurs. Cet établissement, avec son annexe de Sassis, créée en 1954, contient maintenant un important cheptel de géniteurs des 4 espèces ci-dessus et de Cristivomer namaycush, nouvelle espèce américaine. Il produit actuellement environ 2.000.000 œufs de salmonides par an qui sont en partie expédiés dans des établissements domaniaux des Alpes, du Massif Central et des Pyrénées, mais dont ceux qui restent ont permis chaque année un effort local de repeuplement. A ces espèces de salmonides, s'ajoute la Tanche qui semble donner de bons résultats dans certains lacs de moindre altitude et de faible profondeur (Laquette de Barèges). C'est ainsi que le Service Forestier a pu, depuis 1950, entreprendre un effort constant de repeuplement de ces lacs de montagne, portant sur une douzaine de lacs nouveaux en moyenne chaque année et sur l'entretien des repeuplements précédents.

Les résultats de dix ans de travail sont consignés dans l'inventaire ci-après et sont à porter entièrement à l'actif du Service Forestier, aidé occasionnellement par quelques volontaires, à la seule exclusion des 3 lacs de la vallée de Barada, alevinés en 1957 par la Société des Pêcheurs de Tarbes.

Il convient de préciser que, jusqu'en 1957, tous ces alevinages ont été faits à dos d'homme ou de mulet, et, le cas échéant, par téléphérique, les alevins étant transportés dans des bidons ou des sacs en plastique, avec ou sans aérateur d'air ou diffuseur d'oxygène. Tous ces alevinages avaient obligatoirement lieu en Juin ou début de Juillet, lorsque les lacs cessent d'être glacés et avant les trop fortes chaleurs. Les alevins étaient donc, par conséquent, toujours âgés de 3 à 4 mois environ. Les résultats qu'ils ont donnés dans ces lacs ont été excellents. Il faut compter, pour un lac d'altitude moyenne (2.000 à 2.200 m.), environ 3 heures de marche et 20 à 30% de mortalité pendant le transport.

HÉLICOPTÈRE ET LACS DE MONTAGNE.

L'hélicoptère est employé depuis assez longtemps, pour l'alevinage des lacs isolés, par les services de la pêche des États-Unis et du Canada. En France, des alevinages par hélicoptère ont été faits, en 1956 dans

l'Isère et en 1957 dans l'Ariège. Mais, dans ces deux cas, Ariège et Isère, les hélicoptères devaient se poser à proximité des lacs à aleviner et les passagers devaient porter les bidons contenant les alevins jusqu'au lac. D'autre part, des gardes devaient monter à l'avance pour repérer un terrain d'atterrissage de fortune. Enfin, l'atterrissage et l'arrêt occasionnaient des pertes de temps extrêmement coûteuses en raison de l'immobilisation de l'hélicoptère dont l'heure est actuellement facturée à plus de 500 NF. Ces opérations sont sans doute spectaculaires, mais peu rentables.

C'est la raison pour laquelle j'ai procédé, depuis Juin 1957, à des essais d'alevinage en vol afin de réduire au minimum les temps morts de l'utilisation de l'hélicoptère et d'essayer de définir une méthode économique.

Au printemps 1957, des essais préalables de jet en bassin de sacs en plastique contenant 8 litres d'eau et 500 alevins de 3 mois à partir de hauteurs variant entre 3 et 5 mètres, se montrèrent favorables. Les sacs s'enfonçaient lentement dans l'eau du bassin, celle-ci pénétrant par l'ouverture du sac et les alevins quittant le sac les uns après les autres. Les pertes dues au choc ou à l'emprisonnement des alevins dans les replis du plastique, étaient de l'ordre de grandeur de 10%.

Le 3 Juillet 1957, deux hélicoptères partirent de la base de Pau, avec une charge de sacs en plastique contenant chacun 500 alevins qu'ils avaient pour consigne de larguer de 3 à 5 mètres de haut dans les lacs de la haute vallée du Valentin. Il fut impossible de les larguer de cette faible hauteur en raison de fortes turbulences d'air existant en plein été à la surface de ces lacs de montagne très encaissés. Le seul point acquis de cette expérience était qu'il est dangereux en hélicoptère de passer à moins de 5 mètres de la surface des lacs de montagne.

En Février 1958, j'eus l'occasion de rencontrer le Chef des Services de la Pêche Canadiens, M. Louis PRUVOST, qui nous confirma que ses services larguaient des Truitelles en vol dans les lacs, sans récipient et à des hauteurs variant de 30 à 50 mètres. Aussi, au printemps 1958, des essais de larguage directs eurent lieu dans le bassin d'alevinage du lac d'Uzein, près de Pau, situé à proximité immédiate de la base d'hélicoptères. Les deux portes de l'hélicoptère étant enlevées, il fut procédé au lancement, sans récipient, aux trois hauteurs de 20, 40 et 60 mètres, d'abord de 6 Truites arc-en-ciel adultes, puis d'une cinquantaine de Truites arc-en-ciel de 12 à 15 centimètres. Nous n'enregistrâmes aucune perte. Je procédai ensuite au renversement depuis l'hélicoptère, toujours portes enlevées, et toujours des trois hauteurs de 20, 40 et 60 mètres, de 6 seaux contenant chacun 100 alevins de Truites arc-en-ciel de 3 mois. Au point d'impact de ces six « pluies d'alevins » il fut retrouvé des alevins morts, au nombre de 4 à 9 par point de chute. Le pourcentage des pertes était donc de 4 à 9%, bien inférieur aux pertes normales d'un transport de 2 à 3 heures à dos d'homme ou de mulet. Les alevins ainsi tombés en pluie se montraient vigoureux et, dans les jours qui suivirent, aucune perte ne fut constatée. Dès lors, il était possible de tenter l'essai en montagne.

Précisément, une société auxiliaire de la S. N. C. F., la S. C. E. T. A. s'installait à Cauterets cet été pour le transport de touristes en montagne et disposait d'hélicoptères Bell 47 J. Après autorisation de l'Administration, il fut convenu avec cette société d'effectuer un premier essai de transport d'alevins dans les lacs de l'Ardiden situés à 2.400 mètres d'altitude en partant de Cauterets à l'altitude 900 mètres. L'hélicoptère Bell, piloté par M. MOREL, et me portant comme passager, avec 4 bidons



Systeme de déversement en vol.

*Le passager renverse le seau d'alevins dans l'entonnoir ;
les alevins sont conduits par un tuyau en plastique au-dessous des patins d'atterissage.*

d'alevins, partit de bonne heure afin de profiter des ascendances le long des parois, l'altitude de 2.400 mètres étant voisine de la limite supérieure de vol de l'hélicoptère. Nous avons pu ainsi aleviner dans de bonnes conditions les 4 principaux lacs de l'Ardiden.

Un dernier dispositif pratique fut alors mis au point. Le renversement des seaux d'alevins nécessite en effet l'enlèvement des portes de l'hélicoptère ce qui, en haute montagne, peut impressionner le passager. D'autre part, au cours des renversements, certains alevins heurtent les patins de l'hélicoptère et des souffles de vent peuvent rabattre les alevins contre l'hélicoptère lui-même. Aussi avons-nous finalement mis au point le dispositif suivant : par un trou du plancher de l'hélicoptère passe un tuyau de 2 m. 50 de long, d'un diamètre de 33 millimètres avec, à l'extrémité supérieure, un entonnoir, l'extrémité inférieure descendant un peu en dessous des patins. Le passager, arrivé au-dessus du lac, se contente

de déverser par l'entonnoir le contenu d'un seau d'alevinage lequel descend par le tuyau en dessous des patins et tombe en pluie sur le lac. L'essai fait dans ces conditions au lac du Paradis à Cauterets par 30 mètres de hauteur environ, se montra satisfaisant et il ne fut pas constaté de perte.

Ainsi, un système pratique et économique de déversement d'alevins dans les lacs de montagne est-il mis au point. Le matériel est peu coûteux (2 m. 50 de tuyau plastique de 33 mm., un entonnoir et des seaux). D'autre part, les lacs pyrénéens se trouvent tous ou presque tous entre 1.800 et 2.500 mètres d'altitude. Il suffit donc d'approvisionner à une base de départ, le plus haut possible, une bonne quantité d'alevins dont un garde surveillera l'état de santé. L'hélicoptère, avec un seul passager et le dispositif ci-dessus peut, en un seul vol préparé à l'avance, aleviner un groupe de 4 à 5 lacs situés à des altitudes très voisines et revenir quelques minutes après au réapprovisionnement à sa base pour desservir de suite après, un nouveau groupe de lacs voisins à altitudes similaires. Ainsi, les pertes de temps et de surconsommation de carburant sont évitées. En 1 heure de vol, compte tenu du retour à la station de départ et du temps perdu pour le rechargement, c'est-à-dire pour une dépense de 50 à 55.000 francs, l'hélicoptère peut aleviner en vol une bonne quinzaine de lacs au lieu de 2 ou 3 s'il doit se poser. Il est dès lors possible, dans les Hautes et Basses-Pyrénées, d'aleviner chaque année une trentaine ou une quarantaine de lacs, alors qu'il était impossible d'en aleviner plus d'une douzaine.

L'alevinage par hélicoptère des lacs de montagne est donc devenu une opération, pas plus onéreuse que le système classique de transport par porteur ou mulet, mais beaucoup plus rapide et comportant beaucoup moins de pertes d'alevins. Au lieu d'être une opération coûteuse et spectaculaire et même un peu risquée lors des atterrissages près des lacs en des endroits mal ou non balisés, elle devient une opération pratique, économique et sans danger. Il suffit de bien la préparer et d'approvisionner la base de départ pour éviter les temps morts.

En ce qui nous concerne, nous obtenons de l'Administration le crédit nécessaire pour effectuer normalement cette opération chaque année.

Précisons enfin que, tout comme le sabre de M. PRUDHOMME qui pouvait servir à défendre les institutions et au besoin aussi à les combattre, l'hélicoptère sert à aleviner les lacs de montagne et aussi à porter sur place les pêcheurs. Pendant l'été 1958, à plusieurs reprises, des pêcheurs ont loué des hélicoptères à la S. C. E. T. A. pour se faire transporter sans fatigue près des lacs de haute altitude alevinés les années précédentes. Les lacs de montagne pyrénéens peu fréquentés et peu pêchés autrefois, le sont de plus en plus aujourd'hui. C'est ainsi qu'en Juin 1958, nous avons compté un jour plus de 60 pêcheurs aux lacs de Grésiolles et Caderolles, situés à 2 heures de marche de la route. L'hélicoptère va donc permettre une fréquentation plus grande encore de ces lacs tout en nous fournissant, heureusement, les moyens d'alevinage nécessaires au maintien de leur richesse piscicole.

La liste des lacs est tirée de GAURIER, vérifiée et rectifiée.

Les lacs sont énumérés de l'Ouest à l'Est.

Abréviations : tc : Truite commune. — ta : Truite arc-en-ciel. — sf : Saumon de fontaine. — oc : Omble-Chevalier. — v : Véron. — cn : Cristivomer namaycush. — th : Tanche.

N. B. — Les lacs marqués tc sont des lacs où la Truite commune existait naturellement, sauf mention dans la colonne observations.

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
BASSIN DU GAVE D'ASPE					
Lac d'Anie				néant	mares séchant l'été et complètement gelées l'hiver
Lac de Lhurs.		1 env.		—	
Lac d'Arlet.		3,04		—	
BASSIN DU GAVE D'OSSAU					
Gave de Bitet					
4 laquets du Montagnon d'Iseye.	2.000	0,91	15	oc	1939
Lac d'Isabe.	1.925	7,24	25	oc	1938
Gave de Bious					
Lac d'Aule	1.870			tc	
Lac Bersou.	2.075	12,8	30	tc	
Grand lac d'Ayous ou Gentaou	1.947	9,33	20	tc, ta	ta 1958
Petit lac d'Ayous ou Cas- tepaou.	1.915	1,08	3,5	tc, ta	ta 1958
Lac Romassot.	1.844	3,5	16	tc	
Lac du barrage de Bious.	1.400			oc, ta, tc	1957
Gave de Brousset					
2 lacs de Peyreget.	1.960			néant	
2 lacs de Lurien.	2.200			tc, oc	1936 oc
Lac Arrius	2.266			néant	tc introduite en 1908 et ayant disparu
Gave de Soussouéou					
Lac d'Ormialas et laquet.	2.000	12,08	30	ta, tc, oc, sf	oc 1936, ta 1958, sf 1958
Lac de l'Ours.	1.606	0,35	4	néant	
2 lacs de Milhas.	2.200	9,33	20	tc, ta	ta 1958
2 lacs d'Estibère.	2.201	0,35	4	néant	

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
Gave d'Ossau					
Lac barrage de Castet..				t.h.	1957
Lac barrage de Fabreges.	1.200			sf, tc, ta, oc	ta 1952, sf, oc 1960
Lac d'Artouste	1.968	32,22	84,8	tc, oc, ta	oc 1936, ta 1958
Lac infér. de Baboukou.	2.375	1,27	7	tc, ta	ta 1958
Lac supér. de Baboukou.	2.332	0,35	3-4	ta	ta 1958
Lac supér. d'Arrémoulit..		2,38	7	ta	ta 1958
Grand lac d'Arrémoulit..		7,05	65	ta	ta 1956
		0,86	8	—	
3 laquets d'Arrémoulit. . .		0,35	3	—	
2 lacs du Palas	2.350	0,35	4	—	
Le Valentin					
Lac d'Anglas.....	2.009	2,00	30	tc, ta	1938
Lac d'Uziou.....	2.120	3,00	50	néant	
Lac de Lavedan	2.120	1,50	15	ta	1938
Lac de Louesque.	2.272	1,00	10	néant	
BASSIN DU GAVE DE PAU					
Gave d'Ouzom					
Lac de Cap de la Teste..				néant	
Gave d'Arrens					
Lac de Pouelaun.	2.377	7,18	26	ta, sf	1953
Lac de Taouzeilla				—	
Lac de Miguelou	2.256	31,5	60	cn, oc, ta	1953, oc
Lac de Gassie Doat.....	2.204	2,09	15	sf, ta	1953
Laquet de Gassie Doat..		0,35	3	—	
Lac des Carnaux				—	
Lac de Goule Bacquère .				—	
Lac de Suyen	1.540	1,95	1,5	tc, ta	1959
Lac de Bat Bielh		1,21	5	néant	
Lac de Batcrabère		6,64	27,15	néant	ta, ch, sf
Lac infér. de Batcrabère.	2.180	1,68	6,10	—	ta, ch, sf
2 laquets de Batcrabère..	2.115	0,29	—	—	ta, ch, sf
Lac des Tuts ou Fanchon.	2.114	0,29	6,80	—	
Lac de Maria Bère	2.021	0,48	3	—	
Lac de Remoullis	2.089	1,6	6	—	
Lac artificiel du Orich . .	1.211	13,76	20	tc, ta	1953
Gave de la Bat de Bun.					
Lac d'Estaing	1.170	8,6	3,7	tc, v, th	th 1956
Lac de Langle	1.604	0,5	2,5	néant	
Lac de Pla de Prat	1.656	1,56	3,15	tc, ta	tc 1949, ta 1959
2 laquets de Liautran . . .	1.824	0,55	1,50	néant	
Lac de Hount de Hèche.	2.212	2,37	7,25	ta, tc, sf	1959
2 lacs du Barbat					
Lac Blanc de Bassia	2.180	0,75	2,10	ta, tc, sf	1959
Lac Noir de Bassia	2.104	1,11	7,40	ta, tc, sf	1959
Lac Nère	2.250	1,92	14,85	ta, tc, sf	1959

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
Lac Long	2.322	1,02	2,30	ta, tc, sf	1959
Lac de Piarrouy	2.378	1,33	9,50	ta, tc, sf	1959
2 laquets de Piarrouy ...				—	
Gave du Marcadau.					
Lac du Pourtet	2.427	5,83	13,50	tc, ta, sf	ta, sf 1951-1954
Lac de Castel Abarca ...	2.141	0,66	3	tc, ta	ta 1951
Lac de l'Embarrat	2.079	1,73	4	tc, ta	ta 1951
Lac Nère et Laquet ...				tc	1946
Grand lac de Cambalès .	2.300	3,73	12	tc, ta, sf	tc 1951, ta 1952-1956
2 lacs inf. de Cambalès .		1,77	8	tc	tc, ta, sf 1952
2 lacs d'Opale				ta	1952
2 laquets spr. de Cambalès				ta	1952
3 lacs de la Fache				tc	1952
Lac de la Badette	2.400	6,94	5	ta	1950
Lac de Peterneille	2.442			—	
Lac d'Arratille	2.252	4,35	12	tc, ta	tc 1949, ta 1950
Lac du Col d'Arratille ..				néant	
Lac de Paradis	1.800	0,5	1	tc, ta	tc 1954, ta 1954
Gave de Gaube.					
Lac de Chabarrou	2.308			tc, ta	tc 1949, ta 1954, sf 1956
Lac de Gaube	1.728	23,09	40	tc, ta oc sf)	
Etang de Huats				tc v sf)	introd. de 1936 à 1939
2 lacs d'Arailhé				néant	cn 1953
et du Contenaire				ta cn	1954
Gave de Lutour.					
Lac d'Estom	1.807	6,06	17,50	tc ta	1953
Lac de Hount Hérède ..				ta	1950
Lac inf. d'Estom-Soubiran ou de Labas	2.289	5,7	25	tc ta, sf	tc 1950, ta, sf 1956
Lac des Oulettes d'Estom- Soubiran	2.452	6,33	45,50	tc, ta, sf	tc 1950, ta, sf 1956
Petit lac d'Estom-Soubi- ran et 2 laquets	2.482	1,92	15	tc, ta, sf	tc 1952, ta, sf 1956
Lac inf. de Malh Arrouy.	2.588	1,99	9	néant	
Lac sup. de Malh Arrouy.	2.618			—	
Lac glacé d'Estom-Soubi- ran	2.566	6,42	22	tc, ta	tc, ta 1952
2 laquets du col de Pouey- mourou	2.727				
2 lacs d'Estibe-Haute ...	2.360	6		sf, ta, tc	1950 ta, sf, tc reproduction naturelle
Gave du Camp Basque.					
Lac de Piarrouy ou Hourat	2.200	0,49	12	oc, sf	1951
Lac Ilhéou	1.976	11,23	15	ta, tc	ta 1936,
Lac Noir				tc, ta, sf	1936 ta, tc, sf

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
Gave d'Ossoue.					
Barrage des Oulettes d'Ossoue				tc, sf	1956
Lac des Gentianes		0,92	8	néant	
Lac du Montferrat		0,67	4	—	
Lac de Cardale	2.225			—	
Lac de Bernatoire		1,81	23,50	—	
Lac de Luhos		2,64	6	—	
Lac de Bencore ou des Especières		0,3		tc, ta	tc 1939, ta 1953
Torrent de Cestrède.					
Lac Noir	2.330	5,16	27,15	tc, ta, sf	1957
Lac de Cestrède	1.960	0,8	2,30	tc, ta	ta 1950
Lac d'Antarrouy		11,11	8	sf, oc, ta	1954
Lac de Triolet				néant	
Torrent de Litouese.					
Lac de Litouese	2.101	6,86	42	tc néant	
Torrent de Lassariou.					
2 lacs de Bastampe				ta, cn	1954
Lac Badet		2,5	8,5	—	
Torrent de Mensonge.					
Lac de Mensonge					réduit à 3 mares
Torrent de Bernazaou.					
Grand lac d'Ardiden	2.392	11,65	34	tc, ta, cn	ta, cn 1954
Lac de Lahazère	2.357	0,73	5,80	tc, ta	tc 1958
Lac Casdabat	2.339	2	2,	ta	1939-1958
Lac Canté	2.331	0,66	5,	ta, sf	1937-1958
Lac Hourat	2.340	0,45	5,40	oc, ta	1951
Lac Laguës	2.037	0,56	0,50	ta	1939
Lac de Pène	2.366	2,49	20,30	ta	1939
Lac de l'Espagnète					
Torrent d'Izabit.					
Lac d'Izabit	1.572	6,34	5,85	ta, tc, v, oc, sf	oc 1936, tc, ta, sf, th 1956-1958
Bastan.					
Lac d'Oncet	2.238	6,65	16,15	oc, ta	oc 1936, ta 1951
Torrent d'Aygue-Cluse.					
Lac des Agualots	2.196	0,70	0,70	tc	
Lac Coueyla Grand	2.178	0,97	2	tc	
Lac d'Aygue-Cluse	2.312	0,64	3,30	tc, ta	ta 1959

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
Lac de Madamette.....	2.311	2,62	10	tc, ta	ta 1938
3 laquets de Madamette.			1-2	ta	1938
Laquet intermédiaire de Madamette.	2.381	0,58	8	néant	
Lac du col de Madamette.	2.475	0,35	1,20	tc	
Lac du col de Tracens....				néant	
Torrent d'Escoubous.					
Lac d'Escoubous	2.026	7,24	23,50	tc, oc, sf	oc, sf 1937, ta 1955
Lac Blanc	2.117	3,50	3,50	tc, ta	ta 1950
Lac de Tracens et 1 laquet	2.188	2,68	3,50	tc, th	th 1956
Lac Nègré	2.228	5,95	21,50	tc, ta	ta 1951
Lac Espagnol.	2.235			ta	1950
Lac de la Junque.....	2.117	1	1	tc, th, ta	ta 1951, th 1955
Torrent de la Glaière.					
Lac de la Glaière.....	2.102	2	10	tc, ta, oc	ta 1950, oc 1936
Lac de la Coume Escure.	2.132	2,59	16,70	tc, ta	
Lac d'Astazou inférieur .	2.303			tc, ta	1937-1949, ta albinos 1952
Lac d'Astazou supérieur.	2.245	0,93	6	ta	1952
Lac de la Mourelle	2.229	2,56	10,30	tc, ta	tc 1937, ta 1952
Lac Vert et 2 laquets... .				—	
Lac Bleu	2.675			—	
Lac glacé de Maniportet.	2.895			—	
Gour de la Brèche de Chaussonne				—	
Laguette de Collongues..	1.800	0,4	1	th	1953
Torrent du Bôlou.					
Lac de l'Oueil Nègre....	2.339	5,42	33,40	ta	1952
Lac de la Manche.....	2.346	1,04	8,25	ta	1950
Lac Estelat inférieur. . . .	2.401	2,12		ta	1950
Lac Estelat supérieur....	2.431	5-6		ta, cn	ta 1952, cn 1953,
Lac du Pourtet	2.426	6,14	31	ta, néant, cn	1953, cn, ta albinos
Ise ou Lie.					
Lac de Maucapéra.				ta, cn	1953
Lac de Maucapéra.....				ta, cn	1953
Laquettes de Maucapéra.				—	
Torrent de Barrada.					
Lac de Rabiet	2.192	2,41	7	ta, tc	1957
Lac du Couyla det Mey.	2.285	4,16	26,20	ta, tc	1957
Lac de Bugarret.....	2.301	4,3	7,10	ta, tc	1957
Lac Tourrat.....	2.619			—	
Gave de Héas.					
Lac de Bassias				ta, tc, sf	1956
Lac des Eres.....	2.081	1,74	2	néant	

Noms des lacs	Alti- tude	Sur- face en ha.	Pro- fondeur maxi- mum	Poissons	Date de première introduction et observations
Lac de Bonnéou..... Lac des Gloriettes (artifl.).		14		tc, ta, oc	1954
Gave de Coumélie.					
Lac de la Hosse.....					n'existe plus
Gave de Pau.					
Lac de Lourdes.....	422	50,21	12	blancs	
BASSIN DE L'ADOUR					
Adour de Lesponne.					
Lac d'Ourrec.	1.687			ta, tc, sf	ta, sf 1954, th 1957
Lac de Basias ou Cuye Sèque					
Lac Bleu ou de Lesponne.	1.947	51,15	120,7	tc, ta	ta 1937, essai corégone 1948
Lac de Peyrelade.	1.920	9,71	28,5	tc, oc	oc 1939
Ruisseau d'Arizes.					
Lac d'Arizes.				néant	
Ruisseau du Tourmalet.					
Lac de l'Espade.				—	
Ruisseau du Garet.					
2 laquets de Gréziolles...	2.026			tc, oc, sf, ta	oc, 1938, ta, sf 1957
Grand lac de Gréziolles et 2 laquets.....	2.092	25	36	tc, ta, sf, oc	1953, ta, sf 1938 oc
Petit lac de Gréziolles et 3 laquets	2.119	1,76	7,85	tc, oc, sf, ta	oc, sf 1938, ta 1957
Lac de Campana	2.213	8,11	40,90	tc, oc, sf	sf, oc 1938, ta 1958
Lac de l'Aile.	2.323	5,09	21,40	ta, sf	ta, 1958
Lac d'Arédoun	2.330	0,45	2	ta, sf	ta 1958
Lac du col de Bastan...	2.400	2,15	5,40	—	
2 lacs du col de Cettiou.			5-6	—	
Lac Noir et 2 laquets...	2.180				
Petit lac glacé de 4 Therm.					
Lac du col de Cloutou...	2.366				
Grand lac de Cloutou...	2.312	1,70	12,90	ta, sf	1958
Lac inférieur de Cloutou	2.275	0,62	8	ta, sf	1958
Petit lac de Cloutou...	2.285	0,51	3	ta, sf	1958
Lac de Caderolles.....	1.989	1,39	5,95	tc, sf, oc, ta	sf, oc 1938, ta 1952 ta 1956-1957
Lac supér. de Caderoles...	2.222	8	16	tc, sf, oc, ta	oc 1938, sf 1958 par barrage E.D.F.
3 laquets du Bec d'Auque.			16	néant	
Ruisseau de Gaube.					
Lac de Gaube ou de Mont- tarrouy				tc, oc	1936

Nom des lacs	Altitude	Surface en ha.	Profondeur maximum	Poissons	Date de première introduction et observations
Ruisseau d'Artigous-Gens.					
2 lacs d'Arou				oc, ta	1953
Ruisseau de Ressaoula.					
Lac d'Aygue Rouye				sf, ta	1934, ta 1952
Lac de Castillon (artificiel).				sf	sf 1952
BASSIN DE LA GARONNE					
Neste de Couplan.					
Lac de Badet	2.875			néant	
Lac de Cap du Long ...	2.095	38	56	tc, ta, sf	ta, sf 1956 Les 2 lacs de Cap du Long et Loustallat sont actuellement réunis par un barrage tc 1956
Lac d'Orédon	1.849	43	48,33	tc, ta	Il n'a pas été procédé à d'autres introductions, la région d'Orédon étant une réserve naturelle.
Lac d'Aubert	2.154	34	44	tc	
Lac d'Aumar	2.192	26	22,80	tc	
Réservoir de l'Oule	1.799	28	28	tc	
3 laquettes d'Aumar				tc	
Grand lac du Bastan ou du Port Bielh	2.287	16,39	21,30	tc	
Lac du Pic des Gourguets.	2.252	4,52	9	tc	
3 laquets du Port Bielh.	2.211	1,7	3,4	tc	
Lac du Pic des Gourguets.				néant	
Lac des Guits	2.208	2,62	3	—	
Lac sup. d'Estibère	2.315	1,78	6	—	
Lac de l'Île et laquet ...	2.287	1,28	1,20	—	
Lac Nord d'Estibère	2.251	1,99	5,80	—	
Lac Tourbière Nord				—	
Lac Tourbière Sud	2.150	1,02	1,30	—	
Lac sup. de Bastanet ...	2.261	6,53	28,50	—	
Lac du milieu de Bastanet et un laquet	2.210	5	7,50	—	
Petit lac de Bastanet ...	2.199	0,4	1,40	—	
Lac inf. de Bastanet	2.142	1,82	13,20	—	
Neste de la Gela.					
Lac de Barroude	2.359	5,16	6	—	ta 1906 - échec
Neste de Moudang.					
Lac de Héchampy				néant	
Neste de Lassas.					
Lac de Lassas				—	
Rioumajou.					
3 lacs de Consaterre				—	

Noms des lacs	Altitude	Surface en ha.	Profondeur maximum	Poissons	Date de première introduction et observations
Ruisseau du Plà d'Arroué.					
Lac du Lustou	2.368			—	
Ruisseau de Lastie.					
Lac de Bordères	1.763	6,85	17,90	oc, tc, ta	oc 1938, tc, ta 1958
Neste de Clarabide.					
Gour Blanc supérieur ...	2.560			néant	
Gour Blanc du milieu ...	2.524	4,31	8,50	—	
Gour Blanc inférieur ...	2.395	6,31	14,50	—	
Lac de Caillaouas	2.155	4,51	100	oc, tc, ta	ta, oc 1953
Lac de Pouchergues et laquet	2.165	8,49	32,20	tc	
Lac rond d'Aygues Tortes.	2.275			néant	
Lac long d'Aygues Tortes.	2.265			—	
Ruisseau d'Aube.					
Lac de Hourgade				ta, oc	1953
2 lacs de Nère				ta, oc	1953
Neste de Louron.					
Lac des Miarots				—	